

## Appel à soumissions (à diffuser par le UNFPA)

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, en sa qualité d'organisme international de développement, invite les organisations compétentes à présenter des soumissions pour les ONG ou Institutions universitaires non gouvernementale. L'objectif de l'appel à soumissions consiste à recenser les ONG éligibles à un partenariat potentiel avec le bureau pays Madagascar de UNFPA en vue de contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans le document DP/FPA/CPD/MDG/9 2024-2028 ou dans la section 1.3 ci-dessous.

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à soumissions sont priées d'envoyer leur proposition par courrier électronique ou postal en indiquant clairement « Appel à soumissions – ONG » à l'adresse suivante :

Adresse électronique / E-mail : [madagascar.office@unfpa.org](mailto:madagascar.office@unfpa.org)

Avant le vendredi 9 février 2024 à 12 heures.

Les soumissions reçues après la date et l'heure limite ne seront pas prises en considération.

Les soumissions doivent être formulées en FRANÇAIS.

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée par écrit à l'adresse [madagascar.office@unfpa.org](mailto:madagascar.office@unfpa.org) au plus tard vendredi 2 février 2024 à 12 heures avec mention Objet : Demande d'information sur Appel à soumission.

Les réponses de UNFPA aux questions ou aux demandes de précisions adressées par les ONG seront publiées sur le site web <http://madagascar.unfpa.org/> le mercredi 7 février 2024.

UNFPA avisera les organisations soumissionnaires des suites données à leurs propositions.

### Section 1 : Note préliminaire

1.1 Mandat du UNFPA	Notre mission consiste à bâtir un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et où chaque accouchement se déroule sans risques, un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.
1.2 Programme d'assistance du bureau pays Madagascar de UNFPA	Le bureau pays Madagascar de UNFPA s'emploie avec les autorités et d'autres partenaires pour accélérer l'atteinte des trois résultats transformateurs à savoir : (i) éliminer les décès maternels évitables, (ii) éliminer les besoins non satisfaits en planification familiale, et (iii) éliminer la Violence Basée sur le Genre et les pratiques néfastes, à l'horizon 2030 du programme DP/FPA/CPD/MDG/9 2024-2028.  De plus amples renseignements sur le programme sont disponibles à l'adresse <a href="http://madagascar.unfpa.org/">http://madagascar.unfpa.org/</a>
1.3 Objectifs spécifiques	Dans cette optique, et comme indiqué dans le document DP/FPA/CPD/MDG/9 2024-2028, UNFPA s'emploiera en collaboration avec les autorités et d'autres partenaires à la réalisation des objectifs suivants :  <b>Produit 1 : Les institutions et les communautés nationales ont des capacités renforcées pour fournir des informations et des services intégrés, de haute</b>

**qualité et fondés sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, de violence sexiste et de VIH aux femmes, aux adolescents, aux jeunes et aux groupes vulnérables.**

- Nombre de politiques et de plans liés à la couverture sanitaire universelle, ainsi que d'autres lois, politiques et plans pertinents qui intègrent la santé et les droits sexuels et reproductifs, y compris le VIH, ainsi que la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre

*Référence : 0 (2023) ; Cible : 4 (2028)*

- Nombre d'écoles de sages-femmes soutenues par l'UNFPA qui sont accréditées selon une norme nationale alignée aux normes de l'OMS et de la Confédération internationale des sages-femmes.

*Référence : 0 (2023) ; Cible : 3 (2028)*

- Nombre de survivants de VBG qui ont reçu des services de soins essentiels, ventilés par âge, région cible et statut de handicap

*Référence : 34 365 (2022) ; Cible : 70 000 (2028)*

- Pourcentage de points de prestation de services ne signalant aucune rupture de stock d'au moins cinq contraceptifs au cours des trois derniers mois, ventilés par région ciblée

*Référence : 91,5 % (2021) ; Cible : 95 % (2028)*

- Nombre d'utilisatrices régulières de méthodes contraceptives modernes, ventilé par âge et région.

*Référence : 2 238 386 (2022) ; Cible : 3 300 000 (2028)*

- Nombre de jeunes testés pour le VIH connaissant leur statut

*Référence : 31 849 (2022) ; Cible : 43 000*

**Produit 2: Les capacités des adolescents et des jeunes sont renforcées pour assurer leur autonomie corporelle, leadership et participer efficacement à des programmes humanitaires et de développement.**

- Nombre d'adolescents et de jeunes bénéficiant d'une éducation sexuelle complète à l'école et en dehors de l'école, conformément aux normes internationales.

*Référence : 26 475 (2022) ; Cible : 60 000 (cumulatif) (2028)*

- Nombre de réseaux/organisations/coalitions dirigés par des jeunes, y compris ceux les plus laissés pour compte, impliqués dans la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes liés à trois résultats transformateurs et au changement climatique

*Référence : 0 (2023) ; Cible : 10 (2028)*

- Nombre de régions dotées de capacités institutionnelles pour intégrer les dimensions de SSR des adolescents et des jeunes dans les plans infranationaux à travers le continuum humanitaire-développement

*Référence : 0 ; Cible : 5 (2028)*

**Produit 3: Les institutions nationales et les communautés ont des capacités renforcées pour adresser les questions liées aux normes sociales et discriminations, afin de promouvoir l'égalité des sexes et la participation des femmes et de réduire les VBG et les pratiques néfastes.**

- GBV-IMS disponible, avec des données mises à jour trimestriellement, au niveau national et au niveau de la zone d'intervention

*Référence : Non (2022) ; Cible : Oui (2028)*

- Nombre de mécanismes de coordination multisectoriels fonctionnels fournissant un ensemble de services essentiels aux survivants de VBG dans les contextes humanitaires et de développement

*Référence : 7 (2022) ; Cible : 17 (2028) (cumulatif)*

- Nombre d'organisations/réseaux/coalitions d'hommes et de garçons promouvant des masculinités positives qui militent activement pour obtenir les résultats transformateurs.

*Référence : 12 (2022) ; Cible : 37 (2028)*

- Nombre d'acteurs, d'organisations, de réseaux et de coalitions non étatiques s'attaquant aux normes sociales et de genre néfastes et aux pratiques discriminatoires qui limitent l'atteinte des résultats transformateurs.

*Référence : 12 (2022) ; Cible : 42 (2028)*

**Produit 4 : Les systèmes de génération de données et de preuves qui tiennent compte des méga tendances, notamment les changements démographiques et le changement climatique, sont renforcés pour éclairer les politiques et programmes fondés sur des données probantes afin d'accélérer les progrès vers les ODD, les résultats transformateurs et le Programme d'action de la CIPD.**

- Disponibilité d'une plateforme nationale de données démographiques accessible aux utilisateurs pour suivre les progrès vers la SSR universelle, les ODD et la mise en œuvre des engagements volontaires inscrits dans l'agenda de la CIPD

*Référence : Non (2022) ; Cible : Oui (2028)*

- Nombre de cadres de développement nationaux qui ont intégré des investissements sur le dividende démographique

*Référence : 0 (2023) ; Cible : 4 (2028)*

- Les indicateurs de santé et de droits sexuels et reproductifs et de la CIPD sont régulièrement collectés et rendus publics dans le cadre du système intégré de suivi et d'évaluation, au niveau national et des zones d'intervention.

*Référence : Non (2022) ; Cible : Oui (2028)*

- Analyse de la situation démographique menée sur les changements et la diversité démographiques et l'impact des mégatendances, y compris le changement climatique, sur la réalisation des trois résultats transformateurs et du Programme d'action de la CIPD.

*Référence : Non (2023) ; Cible : Oui (2028)*

- Nombre d'évaluations de vulnérabilité, de cartographie ou de collecte de preuves similaires réalisées pour atténuer l'impact potentiel des catastrophes naturelles ou des crises humanitaires sur la réalisation des résultats transformateurs

*Référence : 0 (2023) ; Cible : 5 (2028)*

## Section 2 : Exigences en matière de présentation des soumissions et de délais

2.1 Documents à joindre à la soumission

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les documents suivants :

- Copie du statut juridique de l'ONG à Madagascar  
*[Indispensable pour la prise en compte de la soumission]*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Copie du statut juridique de l'ONG à Madagascar (pour les ONG internationales)</li> <li>● Pièce jointe I – Présentation de l'ONG et projet proposé</li> <li>● Dernier rapport annuel d'activité et dernier rapport d'audit, présentés séparément ou au moyen d'un lien hypertexte</li> </ul>	
2.2 Délais indicatifs	Date de publication de l'appel à soumissions	27 janvier 2024
	Date limite de dépôt des soumissions	9 février 2024
	Date limite pour les demandes de renseignements complémentaires ou de précisions	2 février 2024
	Examen des soumissions des ONG	12 février 2024
	Notification des résultats aux ONG soumissionnaires	15 février 2024

### Section 3 : Processus et calendrier d'examen

3.1 Examen et évaluation des soumissions des ONG	<p>En vue de recenser les organisations qui disposent des connaissances, compétences et capacités requises pour contribuer à la réalisation des objectifs, les soumissions seront évaluées par un comité d'examen <i>au regard des critères énoncés à la section 3.2 ci-dessous</i>.</p> <p>Il convient toutefois de faire remarquer que la participation d'une organisation au présent appel à soumissions ne garantit aucunement qu'elle sera retenue pour entrer en partenariat avec UNFPA. Les ONG retenues seront invitées à conclure un accord de partenariat et les politiques et les procédures de l'UNFPA en matière de programmes seront dès lors applicables.</p>				
3.2 Critères de sélection	<p>Les organisations seront sélectionnées de manière transparente et concurrentielle, sur la base de leur capacité à assurer la meilleure qualité de service, notamment au moyen du recours à des stratégies innovantes permettant de réaliser les objectifs prioritaires du programme de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.</p> <p>Le bureau pays UNFPA de Madagascar examinera les éléments fournis par l'ONG et évaluera les soumissions sur la base des critères suivants :</p> <p>REMARQUE : Les soumissions qui ne sont pas présentées dans la langue de travail demandée ne seront pas prise en considération.</p> <table border="1"> <tr> <td>Gouvernance et encadrement</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission et les objectifs de l'organisation sont clairement définis et correspondent à son mode de fonctionnement et au contexte dans lequel elle évolue, mais aussi aux domaines prioritaires du UNFPA.</li> <li>● L'organisation n'est pas connue pour des faits de fraude, n'a jamais fait l'objet de plaintes et n'a jamais rencontré de difficultés dans le cadre de ses prestations.</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td>Ressources humaines</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose du personnel et de l'expertise technique voulues pour mener à bien les activités prévues.</li> </ul> </td> </tr> </table>	Gouvernance et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission et les objectifs de l'organisation sont clairement définis et correspondent à son mode de fonctionnement et au contexte dans lequel elle évolue, mais aussi aux domaines prioritaires du UNFPA.</li> <li>● L'organisation n'est pas connue pour des faits de fraude, n'a jamais fait l'objet de plaintes et n'a jamais rencontré de difficultés dans le cadre de ses prestations.</li> </ul>	Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose du personnel et de l'expertise technique voulues pour mener à bien les activités prévues.</li> </ul>
Gouvernance et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission et les objectifs de l'organisation sont clairement définis et correspondent à son mode de fonctionnement et au contexte dans lequel elle évolue, mais aussi aux domaines prioritaires du UNFPA.</li> <li>● L'organisation n'est pas connue pour des faits de fraude, n'a jamais fait l'objet de plaintes et n'a jamais rencontré de difficultés dans le cadre de ses prestations.</li> </ul>				
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose du personnel et de l'expertise technique voulues pour mener à bien les activités prévues.</li> </ul>				

		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'organisation et l'UNFPA ou son personnel qui ne puissent être atténués de façon satisfaisante.</li> </ul>
	Atouts	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission ou le plan stratégique de l'organisation est axé sur au moins l'un des domaines d'activité de l'UNFPA.</li> <li>● L'organisation jouit d'une certaine expérience dans le pays ou sur le terrain ainsi que d'une certaine notoriété dans les domaines liés au mandat de l'UNFPA.</li> <li>● L'organisation a déjà fait ses preuves dans le cadre de la mise en œuvre d'activités analogues et est considérée comme fiable par ses interlocuteurs et ses partenaires.</li> <li>● L'organisation est bien implantée au plan local et est en mesure d'entrer en contact avec le public visé, en particulier s'il s'agit de populations vulnérables ou vivant dans des zones difficilement accessibles.</li> </ul>
	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose de dispositifs et d'outils permettant de systématiquement recueillir, analyser et exploiter les données de suivi du programme.</li> </ul>
	Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation a établi des partenariats avec les autorités publiques et d'autres entités locales, internationales et du secteur privé pertinentes.</li> </ul>
	Aspects environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation a mis en place des politiques ou des pratiques visant à réduire l'impact environnemental de ses activités. À défaut, il doit être établi que les activités de l'organisation n'ont jamais eu d'impact négatif sur l'environnement.</li> </ul>
3.3 Accord de partenariat	UNFPA avisera tous les soumissionnaires par écrit de la suite donnée à leurs soumissions à l'adresse électronique ou postale fournie.	

### Pièce jointe I : Profil de l'ONG et projet proposé (à remplir par l'ONG soumissionnaire)

La soumission vise à fournir les éléments suivants : a) une présentation générale de l'ONG, b) un exposé des activités que l'ONG se propose de mener en partenariat avec l'UNFPA ; c) les éléments permettant de démontrer qu'elle répond aux critères définis dans la section 3.2 de l'appel à soumissions. [Si l'appel à soumissions prévoit la présentation de plusieurs offres, le libellé suivant peut être ajouté : Un formulaire distinct doit être rempli pour chaque proposition de projet.]

Les informations fournies dans ce formulaire seront utilisées dans le cadre de l'examen et de l'évaluation des soumissions des ONG, comme indiqué dans l'appel à soumissions.

Section A. Identification de l'ONG		
1 Renseignements sur l'organisation	Nom de l'organisation	
	Adresse	
	Site Web	
A.2 Interlocuteur	Nom	
	Titre/Fonction	
	Numéro de téléphone	
	Courriel	
	Inscrit sur le <a href="#">Portail des partenaires de l'ONU</a> ?	
A.3 Déclaration concernant les conflit d'intérêts	À votre connaissance, des membres du personnel de votre organisation entretiennent-ils des relations personnelles ou financières avec des membres du personnel de l'UNFPA ou sont-ils susceptibles de se trouver en conflit d'intérêts dans le cadre de ce programme ou à l'égard de l'UNFPA ? Le cas échéant, veuillez fournir des précisions à ce sujet.	
A.4. Déclaration concernant la fraude	Votre organisation a-t-elle mis en place des politiques et des pratiques en matière de prévention de la fraude ?	

### Section B. Présentation de l'organisation

B.1 Budget annuel	Montant du budget annuel au cours des trois dernières années (à séparer 2021, 2022 et 2023, en dollars)	
	Sources de financement	<i>Indiquer les sources de financement, y compris les contributeurs locaux, internationaux et du secteur privé</i>
	Principaux partenaires de	

	financement/contributeurs financiers
B.2 Ressources humaines	<i>Indiquer les principaux postes et les effectifs de l'organisation</i>
B.3 Mandat et expérience de l'ONG	<i>Décrire le mandat et le domaine d'activité de l'organisation, et indiquer dans quelle mesure ils correspondent au mandat de l'UNFPA.</i>
B.4 Compétences particulières et personnel spécialisé	<i>Présenter les compétences techniques particulières de l'organisation susceptible de lui permettre de parvenir aux résultats escomptés dans le domaine d'activités concerné.</i>
B.5 Expérience dans le domaine d'activités concerné	<i>Décrire le type et la portée des principaux résultats obtenus dans le domaine d'activité concerné au cours des dernières années, en mentionnant notamment toute reconnaissance exprimée au niveau local ou mondial à cet égard. Joindre un bref compte-rendu de l'expérience acquise à Madagascar et de toute collaboration antérieure auprès d'une organisation du système des Nations Unies.</i>
B.6 Connaissance du contexte local/Possibilités d'accès aux populations visées	<i>Rendez compte de la présence de l'organisation et de ses contacts communautaires dans le(s) lieu(x) où les activités seront menées, en faisant état de l'accès aux populations vulnérables et aux zones difficiles d'accès, le cas échéant.</i>
B.7 Fiabilité	<i>Dans quelle mesure la fiabilité de l'ONG est-elle reconnue par les autorités ou autres parties prenantes et partenaires clés ?</i>
B.8 – Suivi	<i>Indiquer les dispositifs en place (politiques, procédures, consignes et autres) permettant le recueil, l'analyse et l'exploitation systématique des données de suivi du programme.</i>

Section C. Présentation de la soumission	
C.1 Intitulé du programme	
C.2 Objectifs du programme	<i>Voir la section 1.3 de l'appel à soumissions</i>
C.3 Durée du programme proposé	<i>Du 01<sup>er</sup> janvier 2024 à 31 Décembre 2028</i>
C.4 Budget du programme proposé	

#### Section D. Interventions et activités proposées pour parvenir aux résultats escomptés

D.1 Exposé sommaire du programme	<p><i>Présenter les grandes lignes du programme.</i></p> <p><i>L'exposé doit comprendre une présentation des enjeux, un rappel du contexte et une justification du programme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Quels sont les enjeux ?</i></li> <li>● <i>En quoi les enjeux sont-ils liés aux priorités et politiques globales/régionales/nationales ?</i></li> <li>● <i>Comment le programme permettra-t-il de répondre aux enjeux ?</i></li> </ul>
D.2 Contexte organisationnel et capacités de mise en œuvre	<i>Exposer brièvement dans cette section les raisons pour lesquelles l'organisation soumissionnaire possède l'expérience, les capacités et l'implication voulues pour mener à bien le plan de travail.</i>
D.3 Résultats escomptés	<i>Indiquer ce à quoi le programme va permettre d'aboutir, à savoir les objectifs et les résultats escomptés</i>
D.4 Description des activités et du budget proposé	<i>Cette section présente en détail les activités budgétisées qu'il est prévu d'entreprendre pour parvenir aux résultats escomptés. Les liens entre les activités et les résultats doivent être clairement établis. Le soumissionnaire doit fournir un fichier Excel dans lequel sont présentés en détail les activités et les budgets qui s'y rapportent.</i>
D.5 Genre, équité et développement durable (facultatif)	<i>Exposer succinctement les mesures concrètes prises dans le cadre du programme en vue de prendre en compte les aspects liés au genre, à l'équité et au développement durable.</i>
D.6 Impact environnemental	<i>Décrire l'impact probable du programme sur l'environnement, le cas échéant.</i>
D.7 Autres partenaires impliqués	<i>Présenter les autres partenaires appelés à intervenir dans la mise en œuvre du programme, y compris les sous-contractants potentiels et les organisations fournissant un soutien technique et financier au programme.</i>
D.8 Contribution spécifique de l'ONG	<i>Exposer succinctement la contribution spécifique du partenaire au programme (qu'elle soit financière ou en nature).</i>
D.9 Documents supplémentaires	<i>Des documents supplémentaires peuvent être référencés dans cette section pour information.</i>

## Section E. Risques éventuels et suivi du programme

E.1 Risques	<i>Recenser les principaux facteurs de risque qui pourraient empêcher de mener à bien les activités proposées ainsi que les postulats sur lesquels repose l'intervention proposée. Indiquer toutes les mesures que l'organisation entend mettre en œuvre pour atténuer le ou les risques identifiés et y remédier.</i>
-------------	--



E.2 Suivi	<i>Décrire brièvement dans cette section les activités de suivi.</i>
-----------	--

Section F. Références	
Veuillez fournir trois références à l'appui de votre soumission. Précisez le nom, la fonction et les coordonnées de la personne à contacter, ainsi qu'un bref exposé des liens entretenus.	
Référence 1 :	
Référence 2 :	
Référence 3 :	

Section G. Évaluation des capacités en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (PEAS)	
À savoir que les conclusions de cette évaluation peuvent être partagés avec d'autres entités de l'ONU.	
G.0 Examen préliminaire	<p>L'organisation est-elle en contact direct avec les bénéficiaires ?          Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Dans la négative, ne remplissez pas cette section. Il convient cependant de faire remarquer que si votre organisation entre ultérieurement en contact avec les bénéficiaires, UNFPA vous demandera de procéder à une auto-évaluation.</p> <p>Dans l'affirmative, veuillez poursuivre.</p> <p>La capacité de l'organisation en matière de PEAS a-t-elle été évaluée par un organisme du système des Nations Unies au cours des cinq dernières années ?          Oui <input type="checkbox"/> <i>Dans l'affirmative, veuillez fournir à UNFPA la note d'évaluation ainsi que les pièces justificatives, et ne remplissez pas cette section.</i>          Non <input type="checkbox"/> <i>Dans la négative, veuillez compléter les points G.1 à G.8</i></p>
G.1 Exigences en matière de politiques	<p><i>Veuillez fournir des pièces justificatives pour toutes les cases cochées « Oui ».</i></p> <p>Votre organisation dispose de principes directeurs en matière de PEAS. Ce document doit comporter au moins un engagement écrit du partenaire stipulant qu'il accepte les normes de conduite énumérées à la section 3 de la circulaire ST/SGB/2003/13.          Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Code de conduite (interne ou inter organisations)</li> <li><input type="checkbox"/> Politique en matière de PEAS</li> <li><input type="checkbox"/> Consignes générales stipulant que l'ensemble du personnel doit se voir remettre la politique en matière de PEAS et l'approuver</li> <li><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</li> </ul>
G.2 Sous-traitance	<p>Les contrats et accords de partenariat de votre organisation comprennent une clause standard exigeant des sous-traitants qu'ils adoptent des politiques interdisant tout acte d'exploitation et d'atteintes sexuelles et qu'ils prennent des mesures pour prévenir de tels actes et, le cas échéant, y donner suite.</p>

	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> *Sans objet <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <p><input type="checkbox"/> Contrats ou accords de partenariat avec des sous-traitants</p> <p><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</p> <p><i>* Remarque : si le partenaire indique, dans son auto-évaluation, ne pas avoir recours à des sous-traitants, cette norme minimale ne s'applique pas, et UNFPA indiquera « sans objet » en ce qui concerne l'évaluation de cette norme. Toutefois, si la situation évolue et que le partenaire décide par la suite de sous-traiter des activités à une autre entité, une réévaluation s'imposera.</i></p>
G.3 Recrutement	<p>Les candidats à l'embauche font l'objet d'une procédure systématique de vérification des antécédents. La procédure doit prévoir, à tout le moins, la vérification des références de l'intéressé, de façon à s'assurer qu'il ne s'est jamais rendu coupable d'inconduite sexuelle, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a jamais fait l'objet de sanctions (disciplinaires, administratives ou pénales) suite à une investigation portant sur des faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et qu'il n'a jamais quitté un poste avant l'issue d'une telle procédure, à laquelle il aurait refusé de coopérer.</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <p><input type="checkbox"/> Modèle de vérification des références, y compris concernant tout type d'inconduite sexuelle (notamment au moyen des références des employeurs précédents et de la déclaration sur l'honneur)</p> <p><input type="checkbox"/> Procédures de recrutement</p> <p><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</p>
G.4 Formation	<p>Votre organisation prévoit, pour l'ensemble de son personnel et du personnel associé<sup>1</sup> (ci-après « le personnel »), des formations obligatoires (en ligne ou en présentiel) sur la PEAS et les procédures qui s'y rapportent. Ces formations doivent à tout le moins, prévoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) une définition de l'EAS (conforme à celle de l'ONU) ;</li> <li>2) une justification de l'interdiction de tout acte d'EAS ;</li> <li>3) les mesures que le personnel est tenu de prendre (comme le signalement rapide des allégations et l'orientation des victimes).</li> </ol> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <p><input type="checkbox"/> Programme de formation</p> <p><input type="checkbox"/> Liste des participants</p> <p><input type="checkbox"/> Certificats de formation</p> <p><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</p>

<sup>1</sup> Le personnel associé comprend les sous-traitants, les consultants, les stagiaires, les bénévoles et toute autre personne associée au partenaire ou travaillant pour le compte de ce dernier.

<p>G.5 Signalement</p>	<p>Votre organisation dispose de mécanismes et de procédures permettant au personnel, aux bénéficiaires et aux communautés cibles, y compris les enfants, de signaler toute allégation d'EAS, lesquels respectent les critères fondamentaux en matière de signalement (à savoir la sécurité, la confidentialité, la transparence et l'accessibilité).</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mécanisme interne de plaintes et de témoignages</li> <li><input type="checkbox"/> Participation à des mécanismes conjoints de signalement</li> <li><input type="checkbox"/> Supports d'information</li> <li><input type="checkbox"/> Plan de sensibilisation à la PEAS</li> <li><input type="checkbox"/> Description du mécanisme de signalement</li> <li><input type="checkbox"/> Politique de protection des personnes qui dénoncent des manquements</li> <li><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</li> </ul>
<p>G.6 Prise en charge</p>	<p>Votre organisation dispose d'un mécanisme permettant d'orienter les victimes d'EAS vers les services de prise en charge disponibles au plan local, lequel correspond à leurs besoins et tient compte de leur consentement. Il peut par exemple s'agir d'une contribution active à des réseaux de PEAS ou, le cas échéant, à des dispositifs nationaux de lutte contre la violence basée sur le genre, ou encore à des dispositifs d'orientation interorganisations.</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Processus d'orientation internes ou interorganisations</li> <li><input type="checkbox"/> Liste des prestataires de services disponibles</li> <li><input type="checkbox"/> Description des mécanismes d'orientation ou des consignes générales</li> <li><input type="checkbox"/> Formulaire d'orientation pour les victimes d'EAS ou de violence basée sur le genre</li> <li><input type="checkbox"/> Principes directeurs concernant la prise en charge des victimes de violence basée sur le genre ou les programmes de formation afférents</li> <li><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</li> </ul>
<p>G.7 Investigations</p>	<p>Votre organisation a mis en place une procédure d'investigation sur les allégations d'EAS et est en mesure de le démontrer. Il peut s'agir d'un mécanisme d'orientation vers d'autres organisations en cas d'insuffisance des capacités en interne.</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Procédure écrite pour l'examen des allégations d'EAS</li> <li><input type="checkbox"/> Ressources dédiées aux investigations ou engagement du partenaire à y participer</li> <li><input type="checkbox"/> Politiques et procédures d'enquête sur les cas d'EAS</li> <li><input type="checkbox"/> Contrat avec un service professionnel d'investigation</li> <li><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</li> </ul>

<b>G.8 Mesures correctives</b>	<p>Si elle a déjà été confrontée à des allégations d'EAS, votre organisation a pris les mesures correctives voulues pour y répondre.</p> <p>Oui <input type="checkbox"/>      Non <input type="checkbox"/>      Sans objet <input type="checkbox"/></p> <p><b>Pièces justificatives à produire (liste non exhaustive) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Éléments de preuve relatifs à l'application des mesures correctives définies par l'entité partenaire de l'ONU, en particulier en matière de renforcement des capacités du personnel.</li><li><input type="checkbox"/> Mesures spécifiques visant à recenser et à réduire les risques d'EAS dans le cadre de l'exécution des programmes.</li><li><input type="checkbox"/> Autre pièce (à préciser) :</li></ul>
--------------------------------	--